

Communiqué du Syndicat National F.O. des Finances Publiques

Au cours des derniers jours, les personnels de la DGFIP ont pu prendre connaissance de plusieurs messages mensongers, calomnieux, voire injurieux, à l'encontre du Syndicat F.O.-DGFIP en général, et de certains de ses militants en particulier.

Que ces méfaits se déroulent quelques jours avant le scrutin du 20 octobre n'a rien d'innocent ou d'anodin et ils ne grandissent pas leurs auteurs.

Autant le débat d'idées est souhaitable, autant les actes de malveillance ne peuvent être admis par notre organisation.

Défenseur de la liberté d'expression, le Syndicat F.O.-DGFIP ne peut ainsi accepter que la délation et la désinformation soient banalisées.

Le Syndicat a donc décidé de laisser à la Justice le soin de mettre un terme à de tels agissements.

Il se garde également le droit d'émettre des réserves sur le résultat des élections professionnelles, puisque malgré des signalements répétés, la Direction Générale n'a jamais mis en œuvre les rappels déontologiques ou les mesures techniques nécessaires à empêcher de tels comportements.

Paris, le 18 octobre 2011